

Étude des saturations visuelles depuis Lonlevade

Choix du point d'analyse

Le hameau de Lonlevade est localisé dans un léger creux du relief, limitant sensiblement la perception en direction du paysage proche et plus éloigné au niveau de l'habitat. Les environs proches du lieu de vie et notamment les routes d'accès offrent cependant des vues panoramiques, nettes et lointaines. Le point d'analyse est donc choisi le long d'une route communale, à proximité du tracé de la D25. Il permet d'apprécier le type de perceptions que peuvent avoir les habitants lors de leurs déplacements autour du lieu de vie.

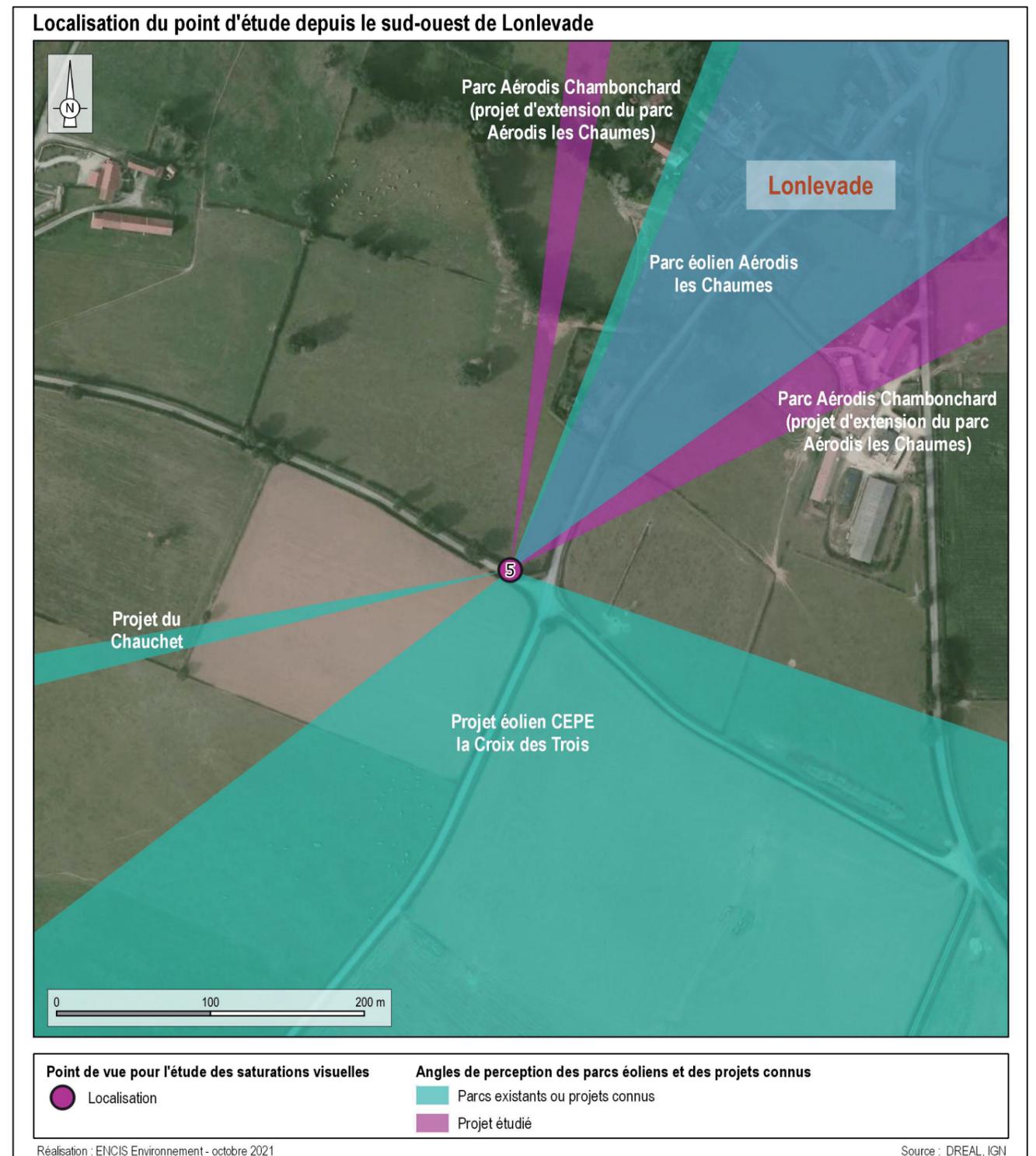
Etat initial

Depuis ce secteur, la perception du parc des Chaumes est plus lointaine et également estompée par le relief ainsi que la végétation environnante. L'éolienne la plus au nord est ainsi masquée par ces éléments. En revanche, en direction du sud, le projet du CEPE la Croix des Trois est bien visible et la prégnance des deux éoliennes les plus au nord est marquée. En direction de l'ouest, quelques pales d'éoliennes du projet du Chauchet émergent légèrement au-dessus de l'horizon boisé. Les éoliennes des parcs en fonctionnement de Viersat et Savenat sont également bien visibles en direction du nord. Elle sont cependant assez éloignées, localisées à plus de 15 km et donc non prises en compte dans cette étude des saturations visuelles depuis ce secteur.

Etat projeté

Le projet d'extension s'intercale entre les éoliennes du parc des Chaumes existant, générant quelques effets de superposition. Seules les deux éoliennes les plus au nord paraissent légèrement isolées de cet ensemble. Elle participent sensiblement à la réduction de l'angle maximal de respiration visual sans éolienne, le passant de 121,1° à 106,5°. Localisé dans la même direction que le parc existant, le projet d'extension n'exerce pas d'effet d'encerclement depuis ce secteur. Il contribue cependant à la densification de l'éolien en direction du nord-est. Vers le sud, le projet du CEPE la Croix des Trois participe de manière sensible à réduire la respiration visuelle depuis ce secteur.

Le projet d'extension de l'Aérodیس des Chaumes a un impact faible en termes de saturation visuelle depuis le secteur du hameau de Lonlevade.



Carte 76 : Localisation du point d'analyse au sud-ouest de Lonlevade.



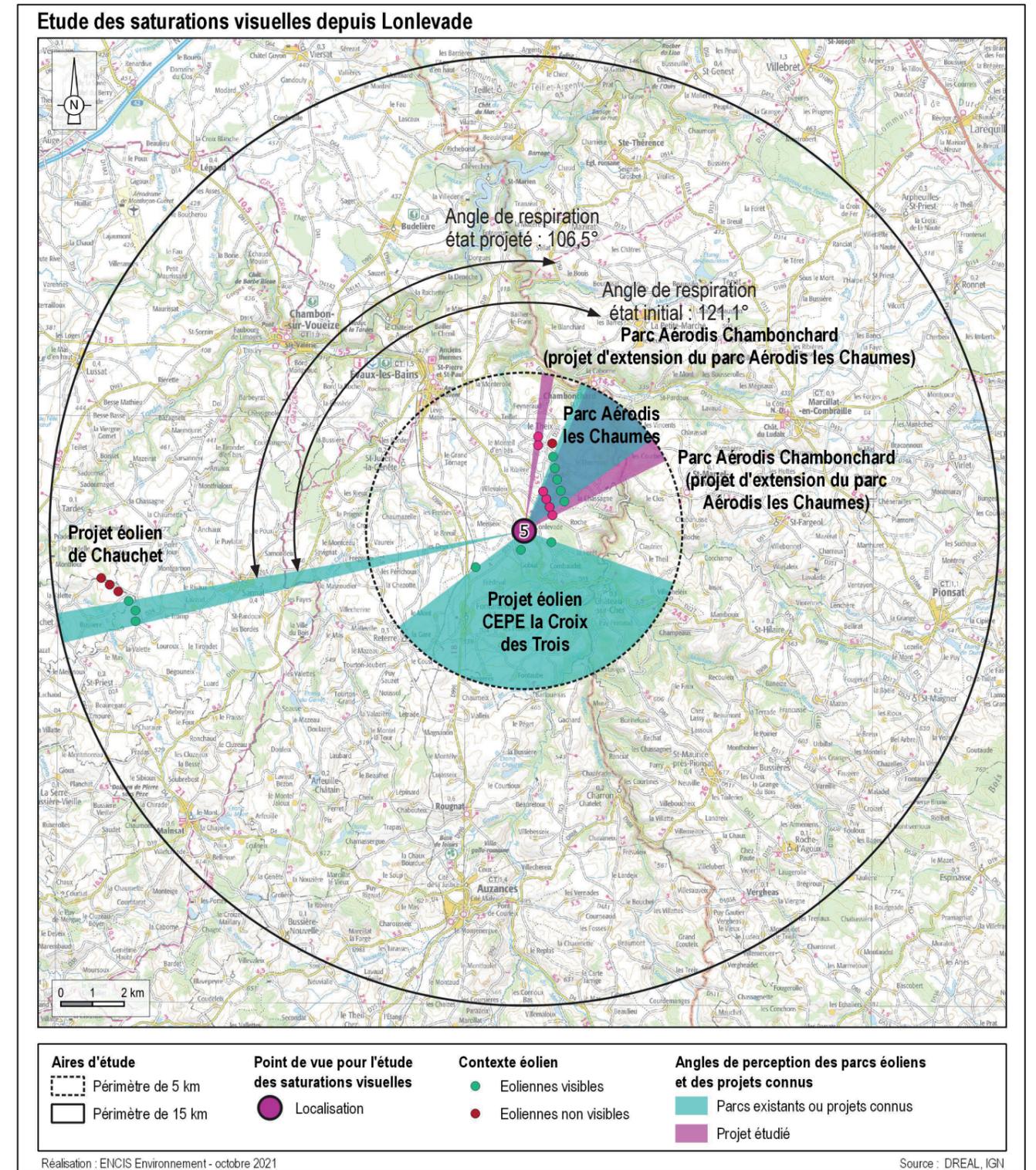
Photographie 164 : Vues 1 et 2 en esquisse des parcs existants et en projet depuis un chemin communal au sud de Lonlevade (angle visuel des quatre panoramas totalisant 360°).



Photographie 165 : Vues 3 et 4 en esquisse des parcs existants et en projet depuis un chemin communal au sud de Lonlevade (angle visuel des quatre panoramas totalisant 360°).

EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT								
POINT D'ANALYSE SITUÉ A LONLEVADE : 1 020 M DU PROJET								
Nombre d'éoliennes visibles		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration Plus grand angle sans éolienne	
Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 15 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 15 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 15 km (B'/A')	Entre 0 et 15 km (B+B' / (A+A')) AVEC double compte		
Etat initial	8	3	157	3,6	0,05	0,83	0,07	121,1°
Contribution du projet à l'ensemble de la saturation visuelle	6	0	44,5	0	0,13	0	0,13	-14,6°
Etat avec le projet	14	3	170,8	3,6	0,08	0,83	0,1	106,5°

Tableau 41 : Évaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement.



Carte 77 : Analyse de la saturation visuelle depuis la limite sud-ouest de Lonlevade.

Étude des saturations visuelles depuis Coron

Choix du point d'analyse

Comme d'autres lieux de vie du secteur, le hameau de Coron est localisé à proximité du parc des Chaumes existant et de deux autres projets éoliens proches en cours : l'extension du parc des Chaumes à l'étude ainsi que le CEPE la Croix des Trois. Le point d'étude est localisé le long de chemins ruraux, eux-même situés au sud de Coron. Légèrement excentré du lieu de vie, ce secteur permet d'apprécier les interactions visuelles avec les parcs existants et projets à l'étude.

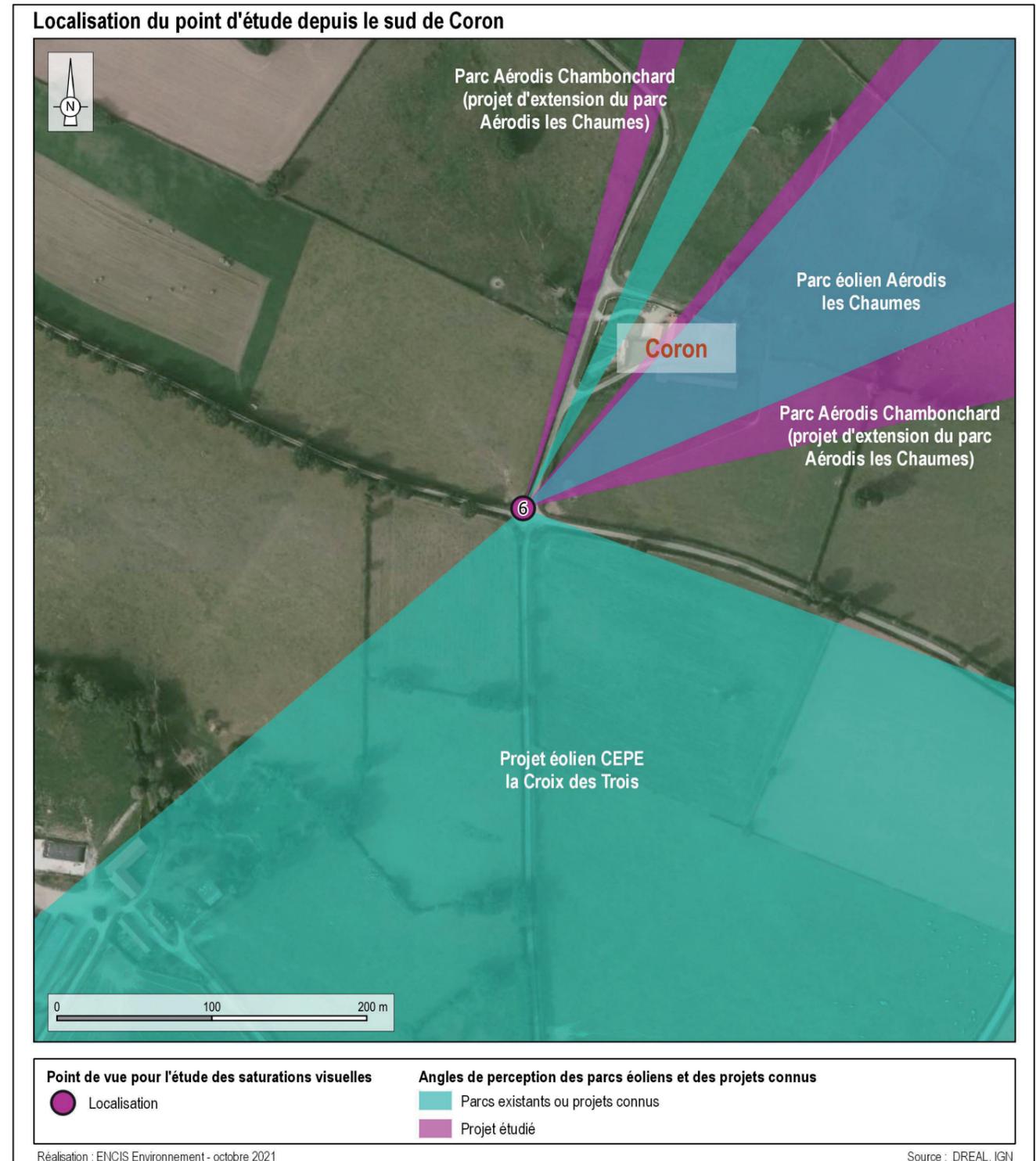
Etat initial

La végétation environnante, essentiellement les linéaires bocagers, ainsi que les éléments bâtis viennent atténuer les vues en direction des parcs depuis ce secteur. Ponctuellement, quelques arbres filtrent également les visibilités. Quelques pales d'éoliennes du parc des Chaumes émergent cependant assez nettement au-dessus des éléments de végétation et du bâti. La prégnance des éoliennes du projet de CEPE la Croix des Trois reste marquée. En direction du nord, on arrive également à discerner les parcs en fonctionnement de Viersat et Savenat. Ils sont localisés à plus de 15 km du point d'étude et peu perceptibles, ils n'ont pas été intégrés dans l'étude des saturations visuelles depuis ce secteur.

Etat projeté

Les éoliennes du projet d'extension de l'Aérodés des Chaumes viennent s'ajouter au motif du parc des Chaumes existant, avec quelques effets de superposition de pales depuis ce secteur. Les deux éoliennes les plus au nord paraissent plus isolées et réduisent sensiblement le plus grand angle de respiration visuelle sans éolienne, le passant de $154,5^\circ$ à $144,3^\circ$. Les éoliennes en projet sont situées plus à l'ouest que le parc des Chaumes existant, leur prégnance est donc sensiblement plus marquée que pour ce dernier.

Le projet d'extension du parc des Chaumes a un impact faible en termes de saturation visuelle depuis le hameau de Coron.



Carte 78 : Localisation du point d'analyse depuis le sud de Coron.